



ARTS SUR RAIL 2021 (25 octobre au 5 décembre)

Règlement du 1^{er} Salon virtuel de l'image ferroviaire

ARTICLE 1 :

Cette exposition virtuelle avec concours à **thème ferroviaire** organisé par le comité Nord et entièrement gratuite est ouverte à tous les adhérents de l'UAICF de la photographie et des arts graphiques et plastiques à jour de leurs cotisations. Les photos ainsi que les peintures toutes techniques et même déjà exposées à l'UAICF sont admises.

ARTICLE 2 :

Les candidats sont invités à adresser les photos de leurs œuvres (sans cadre) à l'adresse suivante :

- Courriel : uaicf.comite-nord@wanadoo.fr
- 3 photos maximums par candidat
- Photo = 1500 pixels maximum sur le plus grand côté
- Chaque photo devra être accompagnée des renseignements suivants :
- Nom de l'auteur et le N° correspondant à la feuille d'inscription
- Les reproductions devront comporter la mention « D'après l'œuvre de..... »

Quelques conseils pour que vos photos soient bien présentées sur le site :

1. Photographier votre œuvre sans cadre
2. Prendre la photo bien en face du tableau (A) pour éviter les distorsions (B)
3. Éviter le flash et les reflets sur le sujet (C)



Seules les photos de bonnes qualités seront acceptées.

ARTICLE 3 :

- Inscription du 1^{er} mars au 30 septembre à l'aide du formulaire joint
- Envoie des photos du 1^{er} septembre au 10 octobre 2021

- La date limite pour la réception des œuvres est fixée au 10 octobre 2021. Passée cette date, aucun envoi ne pourra être pris en compte. L'exposition sera consultable en ligne du 25 octobre au 5 décembre 2021 sur le site suivant (à confirmer) :
 - <http://uaicfcomite-nord.wixsite.com/arts-sur-rail>
- Tout candidat à cette exposition est tenu au respect sans réserve des dispositions de ce présent règlement.

ARTICLE 4 :

Le jury sera composé de trois membres par discipline :

- Discipline « Arts graphiques » : Jean Claude DAROUX – Georges WALLERAND – Daniel PÂRIS
- Discipline « Photographie » : Arlette GALHAUT - Thibaut BERTHOME - Hervé DARRAS

Chaque jury dans leur discipline sélectionnera entre le 25 octobre et le 2 novembre les dix meilleurs œuvres parmi les photos exposées sur le site.

À part le « Prix du public », un artiste ne pourra recevoir qu'un seul prix. Les résultats du concours seront mis en ligne au plus tard le 6 novembre 2021.

Un « Prix du public » voté par les visiteurs sera attribué dans chaque discipline à l'œuvre la mieux notée en fin d'exposition.

À l'issue de cette exposition, toutes les photos des œuvres exposées seront détruites.

ARTICLE 5 :

Le nombre de prix et leurs valeurs dépendront de la donation des sponsors contactés (CASI SNCF de Paris-Nord, Comité UAICF Nord, Vie du Rail, mutuelles cheminotes...).

Responsable Arts graphiques
Georges Wallerand - Jean-Jacques Gondo

Responsable Photographie
Arlette GALHAUT- Thibaut BERTHOME